

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 10 DECEMBRE 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le dix décembre,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 04 décembre 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 25

Excusés représentés : 5

Excusés non représentés : 0

Absents : 1

Votants : 30

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS,
Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, M. MARCEAU, M. MARCON,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, M. VALEYRE, M. VIAL,
Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET ; Pouvoir donné à M. HAURY
Mme TEYSSIER ; Pouvoir donné à Mme GOMEZ
Mme JANISSET ; Pouvoir donné à M. VALEYRE
Mme GINET ; Pouvoir donné à M. SALGADO
M. BLANCHARD ; Pouvoir donné à M. RIVET

ABSENT :

Mme CHALANCON-LYOTHIER

n° 20241210_D_117

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Commission :
Administration
Générale

Objet : Ressources
Humaines : Tableau
des effectifs : Mise à
jour

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver la mise à jour du tableau des effectifs prévoyant :

- La suppression au sein de la filière technique d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe titulaire concernant les fonctions d'agent technique suite à l'admission à la retraite de l'agent au 1er septembre 2024.
- La suppression au sein de la filière administrative d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe contractuel à compter du 1er janvier 2025 concernant les fonctions de gestionnaire comptable, suite à la titularisation de l'agent au 1er décembre 2024.
- La suppression au sein de la filière culture d'un poste d'assistant de conservation principal de 2ème classe titulaire à compter du 1er janvier 2025 concernant les fonctions de Coordinatrice médiation culturelle et numérique, suite à la mutation de l'agent au 1er septembre 2024.
- La suppression au sein de la filière animation d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe contractuel concernant les fonctions d'animateur prévention ; un poste ayant été créé lors du Conseil Communautaire du 5 Novembre afin de permettre le recrutement d'un titulaire par voie de mutation à compter du 1er décembre 2024.
- La création au sein de la filière animation d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe contractuel au sein du cadre d'emploi des adjoints d'animation territoriaux concernant les fonctions d'adjoint au responsable de structure.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

AR Prefecture

043-244301131-20241210-20241210_D_117-DE
Reçu le 16/12/2024

La création de postes suite à des avancements de grades, et la suppression de postes dès nomination des agents sur le nouveau grade :

- La création d'un poste d'ingénieur principal et la suppression d'un poste d'ingénieur au sein du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux
- La création de deux postes d'adjoint administratif principal 1ère classe et la suppression de deux postes d'adjoint administratif principal 2ème classe au sein du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux
- La création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 1ère classe et la suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe au sein du cadre d'emploi des adjoints territoriaux du patrimoine
- La création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 1ère classe 30/35ème et la suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe à 30/35ème au sein du cadre d'emploi des adjoints territoriaux du patrimoine
- La création d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe supérieure à 31.5/35ème et la suppression d'un poste d'auxiliaire de puériculture de classe normale à 31.5/35ème au sein du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture Territoriaux

La création de postes suite à la dissolution du SELL afin de permettre le transfert des agents au 1^{er} janvier 2025 :

- La création au sein de la filière technique d'un poste d'agent de maîtrise principal titulaire concernant les fonctions de Responsable Eau Potable
- La création au sein de la filière technique d'un poste d'agent de maîtrise titulaire concernant les fonctions de Fontainier
- La création au sein de la filière technique d'un poste d'adjoint technique titulaire concernant les fonctions de Contrôleur SPANC
- La création au sein de la filière administrative d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe titulaire concernant les fonctions d'agent d'accueil et comptable SPANC

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs.

Fait et délibéré à La Séauve-sur-Semène, au siège situé 1 place de l'Abbaye, les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20241210-20241210_D_117-DE
Reçu le 16/12/2024